

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Stage d'accompagnement dans une école de musique
Code	
Filières, orientations et options	- Bachelor of Arts en musique - Discipline principale instrument - - Bachelor of Arts en musique - Discipline principale musique et musicologie -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	24 heures d'accompagnement d'une classe d'instrument ou de chant sur un semestre
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Type d'enseignement : Stage Nombre d'étudiant-e-s : 1
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Décipher à vue des partitions musicales de manière fluide, avec des pièces fournies à l'avance ou directement en classe selon le niveau de difficulté. • Développer l'écoute active pendant l'accompagnement, en étant capable de donner une appréciation sur le travail d'un-e élève, de suggérer un phrasé ou une interprétation, et de contrôler l'intonation, selon les demandes du ou de la maître de stage. • Développer le sens de l'équilibre sonore, en apprenant à évaluer l'ensemble, avec l'aide du ou de la maître de stage. • Développer le sens de l'appui harmonique et rythmique en variant la dynamique de son jeu. • Porter une attention particulière à la respiration et à l'interprétation du texte, quel que soit l'instrument accompagné, afin de garantir une cohérence entre l'accompagnement musical et le sens du morceau.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
Stage d'un semestre auprès d'une classe d'une école de musique. L'étudiant-e devra accompagner différents paliers/niveaux d'enseignement. D'entente avec l'étudiant-e, le ou la maître de stage répartit le nombre d'heures d'accompagnement à accomplir (24h). Une répartition hebdomadaire, soit 2h par semaine sur un semestre, est recommandée, mais d'autres formats peuvent toutefois être envisagés d'entente avec l'étudiant-e. L'étudiant-e peut être amené-e, si besoin, à travailler en autonomie avec le(s) élève(s). Ce travail en autonomie ne peut en revanche pas excéder la moitié des heures prévues pour ce stage. L'étudiant-e peut être amené-e à accompagner des cours, des auditions et des examens, à la demande du ou de la maître de stage. Toutes ces activités sont comprises dans les 24h de stage.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Rapport de stage * MODALITÉS D'ÉVALUATION Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Coordination : Cédric Pescia	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2026

Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM
-------------------------------	------------------------------------